

**TRANSPORTS** ■ Les bornes de recharge électrique ont fleuri depuis 2016

# 115 bornes maillent l'Yonne

Si une vingtaine reste à mettre en service, on compte à ce jour 115 bornes dans le département, en pointe en termes de mobilité électrique.

**Christophe Pacalet**

christophe.pacalet@centrefrance.com

« L'Yonne est aujourd'hui le département le mieux maillé de Bourgogne Franche-Comté. Et on se situe même parmi les premiers en France », se félicite le vice-président du SDEY (syndicat départemental d'énergies de l'Yonne), Rémy Clérin.

« Une tous les 30 km »

À ce jour, « 115 bornes (1) pour véhicules électriques sont installées, représentant 214 points de charge (prises) », indique le directeur technique du SDEY, Édouard Burrier. Des bornes gratuites jusqu'au 31 décembre 2018, leur accès devant devenir payant ensuite (les tarifs restent à fixer). Parmi ce total, 16 bornes rapides permettent en moyenne de récupérer 130 km en 30 minutes contre 50 km pour les bornes « normales » (bornes de services moins puissantes).



**VIRAGE.** Gratuites jusqu'à fin 2018, les bornes deviendront payantes au-delà. ARCHIVE J. FULLERINGER

Si 23 ne sont pas encore en service – elles devraient l'être « d'ici octobre », dicit Édouard Burrier –, ce réseau permet aux propriétaires de véhicules électriques (634 dans l'Yonne) et hybrides rechargeables (319) de trouver une borne « tous les 30 km en moyenne ».

De quoi « booster » les ventes ? « C'est l'objectif. En tout cas, les bornes sont de plus en plus utilisées », assure le directeur technique du SDEY, préci-

sant qu'« il y a eu plus de 1.000 charges sur le réseau ces 30 derniers jours, contre 700 il y a trois mois ».

Son déploiement, lancé en 2016, arrive en tout cas à son terme avec la fin des aides de l'ADEME (30 % ou 50 % du coût en fonction des bornes) prolongées jusqu'à mi-2018.

L'objectif initial de 157 bornes ne sera donc pas atteint, même si l'évolution technologique des batteries pourrait conduire à « installer des bornes

rapides supplémentaires ou renforcer la puissance des existantes », souligne Rémy Clérin.

Le SDEY – qui a consacré à l'opération 750.000 € sur un budget de 2 M€ HT – entend désormais « développer l'autopartage (2) », indique Édouard Burrier. ■

(1) Non compris les deux bornes de la Ville d'Auxerre, qui en prévoit quatre autres.

(2) Il s'agirait, pour des communes disposant d'un véhicule électrique de service, de le mettre à disposition des habitants lorsqu'elle n'en a pas l'utilité.